



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère du Commerce, de l'Industrie
et de la Consommation locale

**DISCOURS DES ADMINISTRATEURS DE L'OAPI À L'OCCASION
DE LA 23^{ème} JOURNÉE AFRICAINE DE LA TECHNOLOGIE
ET DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Thème : « *Propriété intellectuelle : levier de l'industrialisation
et de la diversification économique en Afrique* »

**DISCOURS DE MONSIEUR *KODJO ADEDZE*,
MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DE LA CONSOMMATION LOCALE**

Lomé, le 13 septembre 2022

**Mesdames et Messieurs,
Chers opérateurs économiques,**

L'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), à l'instar de la Communauté africaine, célèbre la Journée africaine de la technologie et de la propriété intellectuelle, le 13 septembre de chaque année, date anniversaire de sa création.

Cette journée, instituée en 1999 par la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de l'Union africaine, est l'occasion pour les Etats, la société civile et les partenaires au développement, d'analyser les politiques, les stratégies et les pratiques impliquant la propriété intellectuelle et la technologie en vue de parvenir à une diversification de nos économies.

La célébration de cette journée sera marquée cette année par deux (02) évènements majeurs :

- le soixantenaire de notre Organisation marqué par les mutations institutionnelles que connaît son système de protection à la faveur de l'entrée en vigueur de l'Accord de Bangui révisé, le traité fondateur qui fédère la pratique de la propriété intellectuelle dans notre espace ;
- l'organisation de la 9^{ème} édition du Salon Africain de l'Invention et de l'Entreprise Innovante (SAIT).

Ces nombreuses mutations et les perspectives heureuses qu'elles laissent entrevoir, situent le contexte de la célébration du soixantenaire de l'Organisation. Dès lors, cette célébration se veut un moment de réflexion, d'introspection et surtout de projection pour envisager l'OAPI du futur, tout comme la place qui doit être accordée à la propriété intellectuelle dans les politiques d'industrialisation et de diversification des économies africaines.

A l'instar de la communauté africaine, notre pays, membre de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), célèbre cette journée pour sensibiliser notamment, les inventeurs, les chercheurs, les autres acteurs de la créativité, les opérateurs économiques et les potentiels investisseurs, sur le rôle que jouent la propriété intellectuelle et l'innovation dans le développement technologique et industriel de nos Etats.

Le thème de la célébration de la 23^{ème} Journée africaine de la technologie et de la propriété intellectuelle est : « **Propriété intellectuelle : levier de l'industrialisation et de la diversification économique en Afrique** ».

Mesdames et Messieurs,

Chers opérateurs économiques,

Le choix de ce thème s'explique par notre ferme volonté de faire de la propriété intellectuelle, un levier important du processus de développement industriel et de diversification des économies de nos Etats.

Cette célébration sera l'occasion, entre autres, de :

- revisiter l'histoire de l'OAPI en relevant les différentes transformations à l'aune de ses deux principales missions ;
- situer sa contribution dans le développement technologique, industriel et dans la diversification économique dans les Etats membres ;
- relever les projets en cours et futurs de l'OAPI et l'impact escompté pour marquer sa contribution au développement socio-économique de nos pays.

Le contexte de la célébration cette année est également marqué par la volonté des plus hautes autorités de nos pays de relever les défis de l'industrialisation du continent et de la diversification de son économie. Cette volonté affirmée va se manifester le 25 novembre 2022 à Niamey au Niger, par un sommet des Chefs d'Etats sur « l'Industrialisation et la diversité économique ».

Le Gouvernement Togolais, sous l'impulsion de **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**, Président de la République Togolaise, a fait de l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle, un maillon essentiel pour le développement industriel, la création de richesse et d'emplois pour la jeunesse conformément à la vision stratégique 2020-2025 d'un Togo prospère, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable.

A cet égard, le Gouvernement ne ménagera aucun effort, à l'effet d'encourager et d'accompagner toute initiative publique ou privée, dont le but est la création et le développement d'entreprises par l'utilisation stratégique et efficace de la propriété intellectuelle.

Mesdames et Messieurs,

Chers opérateurs économiques,

En vue de soutenir l'effort de développement technologique et industriel de ses Etats membres, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) a entrepris depuis quelques années, des actions pour soutenir et encourager la création d'entreprises susceptibles de valoriser le potentiel technologique des institutions publiques ou privées de R&D, des inventeurs, les faisant ainsi contribuer audit développement.

C'est ainsi que l'OAPI organise tous les deux ans, dans l'un des Etats membres, un salon de l'invention et de l'entreprise innovante. La 9^{ème} édition de ce Salon est prévue se tenir cette année à Abidjan en Côte d'Ivoire, du 16 au 19 Novembre 2022.

Je demeure convaincu qu'avec toutes les potentialités dont regorge l'espace OAPI et la ferme volonté des plus hautes autorités politiques d'œuvrer pour le progrès économique et social de nos populations, l'industrialisation qui est le fondement de la croissance économique, deviendra une réalité dans nos Etats membres.

Vive l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle,

Vive l'Union africaine,

Vive la coopération internationale,

Je vous remercie de votre aimable attention.